

Correspondance Dumas, Dubreuil et Poivre

Mai - juin 1768

Un document des Archives Nationales. A. N. Col C/5a/2, n°8, pp. 67 à 84.

*

Trois lettres extraites d'un ensemble de lettres réunies sous le titre « *Correspondance entre MM. Dumas et Poivre* » qui, à l'exception de ces trois lettres, sont transcrites dans la base documentaire à l'année 1768.

- Le 31 mai 1768 : Dumas à M. Dubreuil, ingénieur en chef. Lui reproche un manque de concertation, de ne pas s'être opposé à Poivre quand il a arrêté les corvées, et le prévient que son comportement pourrait le conduire devant un conseil de guerre.
- Le 3 juin 1768 : Dubreuil à Poivre. Lui transmet la lettre de Dumas, répond aux accusations de Dumas et exprime une totale solidarité avec Poivre.
- Le 3 juin 1768 : Poivre à Dubreuil. Juge les reproches de Dumas infondés, pense que Dumas essaie d'amener Dubreuil à des récriminations contre lui, en profite pour argumenter contre Dumas.

M. Dubreuil ne se contente pas de défendre la façon dont il s'acquitte de sa tâche, il justifie l'attitude de Poivre, ses choix, son comportement face à un gouverneur inconséquent. Ce ne sont pas les doléances de Dubreuil que nous lisons, mais celles de Poivre. A l'évidence, cette lettre a été plus qu'inspirée à Dubreuil par Poivre qui, en répondant par la suite à Dubreuil, s'offre ainsi la possibilité d'un tir croisé sur son adversaire.

Lettre de M. Dumas à M. Dubreuil, ingénieur en chef. Du 31 mai 1768.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier en réponse à la mienne du 17 du courant. Les travaux qui sont confiés à vos soins deviennent un des grands objets de cette administration. Il eut fallu d'abord les traiter comme tels et en conférer ensemble, M. Poivre, vous et moi, déterminer premièrement ce qui pressait le plus, chercher les moyens pour faire marcher parallèlement les travaux qui sont d'une importance égale, songer aux moyens les plus prompts de se procurer des matériaux et mettre à profit, dès l'année dernière, les corvées des habitants pour nous tenir lieu des esclaves qui nous manquent, enfin employer aux travaux la somme qui leur est assignée sur l'état du Roi. Alors tout cela fait et bien constaté, nous étions sans reproches sur les parties qui auraient resté en arrière. Mais vous avez suivi les mêmes objets, les petites réparations instantes, à mesure qu'elles se sont présentées, et vécu comme l'on dit, du jour à la journée, sans projet arrêté, ou si vous en avez fait un, je n'en ai eu aucune connaissance.

Il fallait bien qu'enfin les pressants besoins du service nous sortissent de notre léthargie. Nous voilà sans moyens pour exécuter les casernes qui comprennent les magasins et qui sont un objet double de premier besoin. Nous voilà sans moyens aussi pour l'établissement du parc de l'artillerie qui, comme les casernes et les magasins, laissent le service du Roi dans le besoin et en péril évident. Nous avons ordre de réparer les batteries sur la côte. Si elles étaient entrées dans le projet de défense qu'aurions-nous fait à cet égard dans l'état où nous les avons trouvées ? Puisque n'ayant entrepris qu'une batterie pour suppléer aux réparations de toutes les autres auxquelles j'ai renoncé, tout moyen de l'achever m'a été ôté.

J'ai vu ce que vous m'avez écrit au bas du devis fait par M. Fournier, du magasin qui est la pièce principale du parc de l'artillerie. Je suis de votre avis sur la manière de l'exécuter plutôt en maçonnerie qu'en bois et la préférence ne pourrait être donnée à la construction en bois qu'autant que l'exécution en serait plus prompte, parce que le service souffre, ou qu'il en coûterait beaucoup moins, parce que nous avons la caisse à ménager, ou que les moyens d'exécution seraient plus faciles à se procurer. Ce

sont des calculs de votre ressort, mais ce n'est point à M. Fournier à exécuter ce devis, et il m'a dit qu'il ne l'avait fait que parce que M. Poivre le lui avait demandé.

Il y a un mémoire de M. Fournier, en date du 14 du courant, fait en conséquence de l'ordre du 9 au 10, au bas duquel j'ai écrit qu'il vous fut communiqué et à M. Poivre. Ce qu'il contient est en partie à délibérer pour parvenir à l'exécution. Ce n'est pas tout encore, Monsieur ; un objet également important et qui par sa nature a des conséquences qu'il faut prévoir doit entrer aussi dans vos projets et dans vos vues : c'est un magasin à poudre. Celui que nous avons trouvé ici est insuffisant. Il n'a que 47 pieds de longueur, 21 de largeur, 17 de hauteur, par conséquent il doit contenir 300 milliers 200 livres de poudre. Il y en a actuellement 271.371 livres. Le premier vaisseau qui arrivera achèvera de le remplir. Où mettrons-nous ce qui nous arrivera dans l'année et le produit du moulin à poudre ? Cependant cette quantité de poudre ne fera à peu près que la réserve qu'il faut conserver ici en tout temps, en cas d'attaque. Il nous reste à loger environ 285.480 livres, calculé sur les exercices journaliers de l'artillerie et de la mousqueterie, sans compter les consommations des traites et des armements particuliers que nous estimons à cent milliers. La poudrière pratiquée dans le moulin de l'île doit être réservée pour les dépôts de la rade et ne peut guère suffire qu'à cela.

Voyez maintenant, Monsieur, si avec de tels travaux à faire, M. Poivre a été autorisé à arrêter les corvées des habitants contre mon sentiment et si vous n'avez pas à vous reprocher de n'avoir pas exposé alors aux yeux de M. Poivre la nature des travaux dont vous êtes chargé et leur importance, combien ils sont pressants, et jusqu'à quel point ces corvées nous étaient précieuses ; parce que par toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il court que les travaux ne languissent que faute de manœuvres que ces corvées fournissent, faute d'une augmentation de quelques maçons qui n'auraient pas coûté 1500 livres par mois, et faute de harnais qui devaient être le premier emploi à faire, ou des bœufs qui nous sont venus l'année dernière de Madagascar, ou des génisses qu'on pouvait troquer avec des habitants pour des bœufs domptés.

L'ingénieur en chef seul répond des travaux dans une colonie, comme dans une place de guerre. L'histoire de M. Franquet à Louisbourg en fournit une preuve récente. C'est à lui à demander aux administrateurs les moyens d'exécution ; c'est à lui à leur suggérer les précautions à prendre pour se les procurer ; c'est à lui à réclamer pour sa partie l'emploi des fonds qui y sont assignés sur l'état du Roi. C'est à lui, en un mot, après qu'il a rempli tous ces devoirs essentiels de sa charge, à constater par bon procès-verbal appuyé de ses pièces justificatives, qu'il n'a rien à se reprocher dans le péril où le service du Roi aura resté faute d'exécution. Je désire fort, Monsieur, qu'en cas d'événement, vous vous trouviez en état de rendre un tel compte.

A l'arrivée de la compagnie de M. de Laumur, je vous offris le nombre d'ouvriers qu'elle peut fournir. Vous me dites que vous ne pouviez employer que cinq menuisiers, faute d'outils pour en employer un plus grand nombre et point de maçon, faute de manœuvres pour les servir. Nous avons des taillandiers capables de faire les outils qui manquent et les corvées des habitants nous auraient fourni les manœuvres. La Nation rivale qui voit cet établissement avec jalousie, entretient à la côte le fonds de dix mille hommes de troupes d'Europe et soixante mille cipayes bien disciplinés. Si elle parvient à une paix solide avec les puissances du pays, elle n'aura pas besoin de faire un armement en Europe pour entreprendre la conquête de ces îles. Elle a dans cette partie plus de vaisseaux, plus de monde, et plus d'argent qu'il ne lui faut pour cela. Nous serons livrés à nous-mêmes, parce que la Cour ne sera pas instruite du péril où nous nous trouverons ; alors si nous avons su tirer parti du temps, nous nous serons procuré les moyens de résistance possibles, mais si nous nous endormons sur la foi des traités, ces îles seront prises, et un Conseil de guerre nous jugera sur les faits, depuis le jour de notre arrivée.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement, etc.

Signé Dumas

Lettre de M. Dubreuil à M. Poivre. Du 3 juin 1768

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une lettre que m'a écrite M. Dumas, le 31 mai dernier. J'ai lu plusieurs fois cette lettre sans pouvoir comprendre l'esprit dans lequel elle a été dictée. J'y

trouve plusieurs assertions fausses que je ne puis qu'attribuer au défaut de mémoire de M. le Commandant. Il prétend par exemple que nous eussions dû conférer ensemble, vous, lui et moi pour déterminer les ouvrages qui pressaient le plus. Il ne se souvient pas sans doute que, dans son cabinet et dans le vôtre, nous sommes convenus que les casernes étaient l'ouvrage qui pressait le plus, et après les casernes, la boulangerie. Il a sans doute oublié que nous nous sommes assemblés plusieurs fois pour délibérer sur des redoutes qu'il avait d'abord envie de faire construire et sur lesquelles il a depuis changé d'avis. Je me souviens très bien qu'à cette occasion vous lui citâtes l'article de vos Instructions communes qui défend de penser à aucun ouvrage de fortification, jusqu'à ce que le Ministre eut approuvé le plan général de défense qui lui serait envoyé. Je me souviens que vous nous déclarâtes alors n'avoir pas dans la caisse du Roi assez d'argent pour fournir à des constructions considérables de redoutes ou de batteries ; que les cent mille livres destinées à la partie des fortifications pour les deux îles devraient être employées uniquement suivant les ordres du Ministre aux réparations à faire aux anciennes fortifications.

Vous verrez dans la lettre de M. Dumas que ce commandant semble se contredire en me reprochant d'avoir suivi *les petites réparations instantes*. Si ces réparations étaient instantes, il fallait donc les suivre, sans quoi, en faisant de nouveaux bâtiments, nous eussions laissé périr les anciens. Vous savez, Monsieur, que ces réparations étaient du besoin le plus urgent. Tantôt ça été un bâtiment propre à mettre en sûreté la Caisse du Roi ; tantôt des bureaux à établir ou à réparer pour les différentes parties du service ; tantôt une pharmacie, un hôpital rempli de malades, sans portes, sans fenêtres, sans bois de lit, avec des couvertures où l'eau de la pluie perçait de toute part ; tantôt des magasins à couvrir en entier pour la conservation des grains, une grande église à planchéier à neuf et à rendre propre à recevoir aussi, provisoirement, des grains ; des bâtiments servant de logement aux différents officiers du Roi et s'écroulant de toute part. Vous m'avez, vous-même, ordonné, Monsieur, toutes ces réparations, je suis convenu avec vous de leur nécessité, et il est démontré que sans elles, ce service du Roi n'eut pas pu marcher, et que c'eut été une perte très difficile à réparer que de laisser tomber en ruine tous ces bâtiments nécessaires au service.

Je suis très étonné que M. Dumas me déclare dans sa lettre, comme vous le verrez, n'avoir eu aucune connaissance du plan que j'ai suivi dans les différents travaux faits dans l'île depuis que j'y suis arrivé. Après avoir arrêté la construction des casernes et celle d'une boulangerie dont le besoin est très instant, il fut convenu entre vous, M. Dumas et moi, que j'emploierais le reste des ouvriers à toutes les réparations nécessaires pour la conservation des bâtiments civils, reçus de la Compagnie en très mauvais état, et absolument essentiels pour l'administration de la colonie.

Je ne comprends pas, comment M. Dumas peut aujourd'hui me reprocher d'avoir suivi les réparations, lui qui m'a ordonné celles de toutes, les plus inutiles ou les moins pressantes pour le besoin du service.

C'est par ses ordres que j'ai fait construire en bois dans l'enfoncement du Camp, un poulailler et un pigeonnier pour son service particulier.

C'est par ses ordres que j'ai fait réparer des bâtiments du Réduit destinés à servir d'écuries et de cuisine à son usage.

C'est par ses ordres que 30 à 40 ouvriers sont occupés depuis plusieurs à l'embellissement de la maison du Gouvernement. Je ne sais si M. Dumas vous a prévenu à ce sujet, mais je sais très bien que ces réparations peu pressantes eussent pu être renvoyées à des temps plus heureux.

Il me reproche aujourd'hui que nous sommes sans moyens pour exécuter les casernes qui comprennent, dit-il, *les magasins et qui sont un objet double du premier besoin*. Je ne comprends rien à ce reproche. Nous avons entre les mains tous les moyens que nous avons eus depuis notre arrivée dans l'île, et le bâtiment des casernes serait considérablement avancé si M. Dumas n'avait sans cesse interrompu ce travail en donnant ordre de transporter ailleurs les ouvriers. Il n'a qu'à nous les rendre aujourd'hui les mêmes ouvriers, et le travail reprendra avec vigueur, et les casernes avanceront. Son projet de magasin au-dessus des casernes n'a point été traité, que je sache, avec vous. Il ne m'en avait jamais parlé avant cette lettre, comme d'une chose à faire tout de suite, et je ne sais en vérité d'où sort un projet si vaste et si peu proportionné à nos moyens actuels, dont M. Dumas n'ignore pas la modicité puisqu'il me reproche que nous sommes sans moyens.

Voilà ce me semble, bien des contradictions dont je ne connais guère le motif. J'entrevois néanmoins en lisant attentivement la lettre de M. Dumas, que l'objet principal est d'obtenir de moi une réponse par laquelle je vous inculperais d'avoir suspendu pour un temps la fourniture des corvées dues au Roi par les habitants. Je sais, Monsieur, que ces corvées n'ont été exigées [que] par M. Dumas, contre votre avis, dans un temps qu'elles ne devaient pas l'être, c'est-à-dire lorsque les habitants avaient une récolte très abondante à faire. Vous les avez néanmoins ordonnées d'abord, et les principaux quartiers de l'île les ont fournies avec beaucoup plus de zèle que je m'y serais attendu, vu les circonstances. Je sais que vous n'avez suspendu ces corvées que sur les représentations réitérées des quartiers qui avaient encore à fournir, et sur ce que les travaux de la culture devenaient plus pressants à cause des semailles à faire pour la seconde récolte.

Je suis trop ami de la vérité, Monsieur, pour être capable de vous inculper sur un fait semblable. Je connais trop les principes de votre administration qui ont pour objet le plus grand avantage de cette colonie, et M. Dumas me connaît mal lorsqu'il s'adresse à moi pour prouver contre vous des torts que vous n'avez pas. Je sais très bien, et vous me l'avez dit vous-même, que dès que les semailles pour la seconde récolte seront achevées, vous nous ferez fournir exactement toutes les corvées qui restent dues au Roi. L'ennemi n'est pas à notre porte, et je ne vois sur quoi peut être fondée l'humeur que M. Dumas témoigne au sujet de la suspension des corvées que vous n'avez pu refuser aux représentations des cultivateurs.

La batterie à barbette que M. Dumas s'est obstiné de faire construire sur la montagne de la Rivière aux Lataniers, n'est pas un ouvrage si pressé qu'il faille sacrifier à sa construction toute la culture de l'île.

Toute inutile qu'elle est, elle a employé des ouvriers blancs, presque tous les Noirs des travaux, et toutes les corvées dues par les habitants des cinq principaux quartiers de l'île. J'ai souvent fait des représentations, à la vérité verbalement, à M. Dumas sur l'inutilité et la mauvaise position de cette batterie, vu sa grande élévation qui est de 250 toises, et sur la nécessité qu'il y aurait eue, avant de construire cette batterie, de travailler à des redoutes en deçà de la Rivière des Lataniers pour en disputer le passage. Toutes mes représentations ont été inutiles, et il a fallu suivre les ordres absolus à cet égard.

L'emplacement de cette batterie pourrait être occupé avantageusement par un fort fermé et capable d'en empêcher l'accès, avec un poste avancé sur la petite hauteur qui le domine ; mais ce n'est pas encore par là qu'il faudrait commencer de nouvelles fortifications.

Cette batterie construite comme elle est, semble n'avoir été faite que pour offrir du canon à l'ennemi. Pour bâtir le fort qu'elle exigerait, ne fallait-il pas avoir de forts moyens et de grands fonds à y employer, et avant tout, avoir les ordres du ministre et le nombre d'ouvriers nécessaires ?

M. Dumas me reproche dans sa lettre d'avoir négligé de vous demander à l'arrivée des traites de Madagascar, la quantité de bœufs nécessaires pour les charrois. Vous savez, Monsieur, que je vous en ai demandé et que vous fîtes choisir les douze plus beaux bœufs arrivés par *la Garonne* et qui ont été remis à l'artillerie. Vous m'avez procuré d'ailleurs par un échange six autres bœufs domptés. Cette quantité me suffisait dans la circonstance de n'avoir pas plus d'ouvriers et d'esclaves à employer, et je ne comprends rien aux reproches que M. Dumas me fait à ce sujet.

Lisez bien, Monsieur, la lettre de M. Dumas, faites attention à l'esprit de chicane qui y règne d'un bout à l'autre, aux phrases insidieuses qui y sont semées depuis le commencement jusqu'à la fin, et convenez que le service du Roi est bien désagréable sous un tel commandant.

Je vous avoue qu'en travaillant avec zèle comme je le fais, ainsi que M. le Ch. d'Ysarn, en nous prêtant l'un et l'autre à tous les différents besoins du service, il est bien dur pour nous de nous voir menacés par M. le Commandant d'un Conseil de guerre. Je me propose d'en écrire au Ministre, et je vous prie de vouloir bien lui en rendre compte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé Dubreuil

Réponse de M. Poivre à M. Dubreuil. Du 3 juin 1768

Je viens de recevoir, Monsieur, votre lettre en date d'hier, avec la copie de la lettre de M. Dumas que vous m'annoncez. Les observations que vous faites sur cette lettre sont justes et conformes à l'exacte vérité. Je n'ai pas été aussi étonné que vous des contradictions qui se trouvent dans cette lettre et des insinuations adroites et captieuses qui y sont répandues d'un bout à l'autre. C'est là le style de M. Dumas ; c'est là la tournure de son esprit. Je sens comme vous combien cette tournure est désagréable pour ceux qui sont obligés de servir sous ses ordres. Dans la place où je suis chargé d'administrer cette colonie, de concert avec un homme d'un tel caractère, je suis encore plus exposé que vous à en éprouver le désagrément.

Il est évident que cette lettre ne vous a été écrite, comme vous le remarquez fort bien, que dans le dessein de vous intimider d'abord, puis de vous suggérer le moyen de vous disculper vous-même en rejetant sur moi seul tous les torts mal fondés que M. Dumas vous impute.

Il faut convenir que ce commandant s'est très mal adressé ; s'il vous connaissait comme moi, il ne s'adresserait pas à vous pour vous proposer de semblables indignités. Vous en êtes incapable et j'ai reconnu toute votre droiture et votre candeur ordinaire dans la lettre que vous m'avez écrite.

Vous connaissez, Monsieur, ma façon de penser, et je ne puis que vous remercier de la justice que vous voulez bien me rendre. Il est très vrai que mes principes diffèrent essentiellement de ceux de M. Dumas. Je suis surtout très éloigné de tendre des pièges à qui que ce soit. Je ne mendie chez personne des certificats, par la raison que ma conduite est exposée aux yeux de tout le monde, et que je la crois irréprochable. Ce en quoi je diffère surtout essentiellement de M. Dumas, c'est qu'il fait les plus grands efforts et les plus inutiles, pour me trouver des torts, ou pour prouver ceux qu'il sait bien que je n'ai pas, tandis que de mon côté je fais ce que je puis pour lui en épargner, pour cacher ceux qu'il a, et que je désirerais très sincèrement qu'il n'en eut aucuns.

Je n'ai rien à ajouter aux observations que vous me faites sur la lettre de M. Dumas. Vous m'aviez dit dans le temps ce que vous me répétez aujourd'hui, que la batterie ordonnée par ce commandant était absolument inutile et même ridicule, et que vous ne vous prêtiez à sa construction que pour céder à ses importunités et éviter des violences de sa part.

Je me rappelle très bien que dès le commencement de cette construction, M. Dumas trouva mauvais que vous donnassiez une certaine solidité aux fondations de cette batterie, qu'il prétendait ne devoir être construite qu'à l'épaisseur d'un mur de clôture, et vous avez dû connaître à ce trait-là seul, que l'intention de M. Dumas n'a jamais été de faire une batterie utile, mais seulement de pouvoir écrire au Ministre qu'il avait fait construire une batterie.

Dès que les semailles seront achevées, je vous ferai fournir le reste des corvées dues par les habitants, et vous les emploierez suivant le désir de M. le Commandant.

Je vous exhorte à ne pas vous laisser décourager par les tracasseries continuelles de M. Dumas. Représentez toujours à ce Commandant ce qui sera le plus convenable au bien du service ; puis exécutez avec patience tout ce qu'il exigera. Nous sommes dans un temps où il faut sacrifier beaucoup à la paix. Nous devons espérer que le ministre remédiera au désordre qui règne ici, et qu'il délivrera cette colonie de la ruine qui la menace.

Je vous prie instamment d'engager M. le Ch. d'Ysarn à se ménager davantage qu'il ne fait ; je ne puis qu'approuver son zèle et son activité singulière pour le service du Roi. Mais en vérité, je crains qu'il ne succombe ; je crains surtout que ces tracasseries de M. Dumas ne l'affectent trop. Le service souffrirait considérablement s'il venait à tomber malade. Il vous est impossible d'être partout.

J'ai l'honneur d'être etc.

Signé Poivre

* * *